

Compte-rendu de réunion du 23 mai 2006

Etaient présents

Mme Ferradou, M William Koenig, M Dominique Varciat, M Olivier Amblard, M Laurent Varciat.

Ordre du jour :

Vente par le CHU à la mairie de Saint-Ismier des terrains au-dessus de l'autoroute.
Réunion de Mme le Maire avec les services de l'état (préfecture).

Mme le Maire confirme que le CHU est d'accord pour vendre ses parcelles de terrains au-dessus de l'autoroute à la mairie de Saint-Ismier. En échange le CHU se verra l'autorisation d'implanter une plate-forme logistique sur une parcelle lui appartenant en dessous de l'autoroute sur le secteur de la Batie.

Les parcelles achetées par la mairie auront notamment pour destination l'implantation des entreprises TORNIER dans le cadre du projet ISIPARC.

A la question :

la mairie a-t-elle sollicité le CHU pour acquérir leurs parcelles sur le secteur de la Batie en dessous de l'autoroute Mme le Maire répond que le CHU n'est pas vendeur.

Nous avons clairement posé cette question 2 fois à Mme le Maire:

Si nous avons l'accord du CHU pour vendre ses terrains à la Bâtie, la commune aurait-elle une objection à installer Tornier à la Bâtie. La réponse de Mme le Maire est non.

Nous lui avons alors demandé s'il y avait d'autres obstacles : la réponse de Mme le Maire est que M Tornier ne voudra pas s'installer à la Bâtie. Nous lui avons demandé pourquoi. Elle n'a pas donné de raisons.

Les membres de l'association Avenir Buttit les Plantées se proposent de prendre contact avec les responsables du CHU pour évoquer cette éventualité.

Mme le Maire précise que les deux secteurs de la zone Haute Technologie sont prévus au schéma directeur. Rappel lui est fait que le SD est un document d'orientation qui n'impose pas la réalisation d'un équipement et qu'il n'interdit pas l'extension de la zone de la Batie hors d'un contexte haute technologie.

La solution de l'extension des Ets TORNIER dans le secteur de Baratière a été évoquée. En effet une zone classée AU3 au PLU jouxte l'implantation actuelle des Ets TORNIER, cette zone correspond aux besoins des Ets TORNIER. Mme le Maire répond que la définition de cette zone en AU3 sur le document graphique du PLU est une erreur d'un technicien, que le document graphique du PLU est faux.

Mme le Maire a rencontré les services de l'état afin d'évoquer la possibilité de diviser en deux le projet ISIPARC. La première partie concernant l'implantation des Ets

Contacts

Viviane Amblard
807 chem La Mairie
38330 Saint Nazaire les Eymes
04 76 52 32 51
amblardol@wanadoo.fr

Marie Christine Florin
78 all Jardins de Buttit
38330 Saint Ismier
04 76 52 19 07
miflorin@wanadoo.fr

Dominique Varciat
1667 Chemin de Pré Diot
38330 Saint Ismier
04 76 53 15 90
dominique@varciat.com

Laurent Varciat
1669 Chemin de Pré Diot
38330 Saint Ismier
04 76 52 21 65
laurent@varciat.fr

TORNIER sur le secteur des plantées, la seconde concernant le déplacement de la partie Buttit d'ISIPARC sur le secteur de la Batie.

Dans l'attente d'une réponse, Mme le maire met « en sommeil » le projet sur le secteur de Buttit et continue sur le secteur des plantées. La demande de DUP actuellement en cours ne concernerait donc plus que le secteur des plantées.

Les membres de l'association ABP informent Mme le Maire que les Ets TORNIER sont en cours d'extension de leurs unités sur le secteur de MontBonnot (3300 m2 de bâtiments).

Contacts

Viviane Amblard
807 chem La Mairie
38330 Saint Nazaire les Eymes
04 76 52 32 51
amblardol@wanadoo.fr

Marie Christine Florin
78 all Jardins de Buttit
38330 Saint Ismier
04 76 52 19 07
miflorin@wanadoo.fr

Dominique Varciat
1667 Chemin de Pré Diot
38330 Saint Ismier
04 76 53 15 90
dominique@varciat.com

Laurent Varciat
1669 Chemin de Pré Diot
38330 Saint Ismier
04 76 52 21 65
laurent@varciat.fr